

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 138

Le 20 décembre 2019

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL DHX Media Ltd. (DHX) CHANGEMENT DE NOM, SYMBOLE ET CUSIP

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que «DHX Media Ltd.» changera de nom pour «Wildbrain Ltd..».

À l'ouverture des marchés le 23 décembre 2019, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions DHX Media Ltd. seront ajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** le 23 décembre 2019
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** DHX deviendra WILD
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Wildbrain Ltd.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats

